



REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Horloger

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
HORLO	REAC	TP-00410	06	04/06/2019	04/06/2019	1/28

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel.....	5
Liste des activités.....	5
Vue synoptique de l'emploi-type	6
Fiche emploi type.....	7
Fiches activités types de l'emploi	9
Fiches compétences professionnelles de l'emploi.....	13
Fiche compétences transversales de l'emploi	23
Glossaire technique	24
Glossaire du REAC.....	25

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
HORLO	REAC	TP-00410	06	04/06/2019	04/06/2019	3/28

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Créé en 2003, ce titre a été successivement révisé en 2006, 2009, puis 2014.

Lors de la précédente révision parue au journal officiel du 5 mars 2014, il avait été décidé d'orienter le titre professionnel de niveau 4 de « Technicien horloger » vers un « Horloger ». D'anciennes activités (la pendulerie et la fabrication manuelle de pièces horlogères) avaient été supprimées car elles ne correspondaient plus au contour de l'emploi. Deux activités avaient été définies : « Assembler et régler des montres » et « Réparer des montres ».

Cette nouvelle révision du titre professionnel propose une reconfiguration en deux activités orientées vers la réparation des montres :

- Réparer des montres simples mécaniques et à quartz ;
- Réparer des montres à complications.

Contexte de l'examen du titre professionnel

Le secteur de l'horlogerie a notablement évolué depuis 4 ans et cette révision du titre intervient dans un contexte marqué par l'instabilité sur les exportations et les volumes de marché :

- Exportations Suisse : 2014 (+1,9%), 2015 (- 3,2%), 2016 (-9,9 %), 2017 (+2,7%) ;
- Marché Français des montres : 2013 (-1%), 2014 (=), 2015 (+7%), 2016 (-6%), 2017 (+4%).

Le marché de l'arc jurassien Suisse pour l'assemblage apparaît moins stable qu'auparavant.

De manière générale, le volume de montres vendues dans l'hexagone diminue alors que le prix moyen augmente.

De 1998 à 2017, la distribution d'horlogerie-bijouterie a légèrement augmenté passant de 4900 millions d'euros à 5600 millions d'euros alors que la production d'horlogerie est passée de 546 millions d'euros en 1995 à 286 millions en 2017.

(Sources : Suisse : Statistiques horlogères de la fédération de l'industrie horlogère suisse (FH).

France : Chiffres clés 2017 Horlogerie - Bijouterie – Joaillerie)

Le résultat de ces travaux de veille et les évolutions de ce secteur nous amènent à recentrer le titre professionnel sur les emplois nationaux :

L'horloger vise des emplois d'horloger d'atelier soit dans un atelier de SAV, soit chez un horloger bijoutier. Il peut aussi être employé dans une manufacture.

Le contenu de l'emploi (savoir, savoir-faire), évolue peu.

Par contre, sa structure est reconfigurée en deux activités orientées vers la réparation des montres qui correspondent à deux gammes de produits suivant leur technologie et leur prix :

- Les montres à faible prix de vente qui sont souvent techniquement moins élaborées ou avec des composants bas de gamme ;
- Les montres à fort prix de vente qui sont le plus souvent constituées de mouvements plus élaborés et plus qualitatifs.

Ces deux activités sont :

- Réparer des montres simples mécaniques et à quartz ;
- Réparer des montres à complications.

Liste des activités

Ancien TP : Horloger(ère)

Activités :

- Assembler et régler des montres
- Réparer des montres

Nouveau TP : Horloger

Activités :

- Réparer des montres simples mécaniques et à quartz
- Réparer des montres à complications

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
HORLO	REAC	TP-00410	06	04/06/2019	04/06/2019	5/28

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Réparer des montres simples mécaniques et à quartz	1	Assembler des mouvements de montres mécaniques simples
		2	Réaliser des opérations d'aiguillage et d'emboitage
		3	Réparer des mouvements simples mécaniques, automatiques et à quartz
		4	Informé un client sur un produit ou sur un devis
2	Réparer des montres à complications	5	Réparer des montres à complications de type chronographe
		4	Informé un client sur un produit ou sur un devis

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
HORLO	REAC	TP-00410	06	04/06/2019	04/06/2019	6/28

FICHE EMPLOI TYPE

Horloger

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

La finalité de l'emploi est de réparer différents types de montres utilisées par les clients.

L'horloger réalise l'entretien, le diagnostic et la réparation des montres présentant un dysfonctionnement.

Les montres sont divisées suivant leur technologie et leur prix en deux catégories :

- les montres à faible prix de vente qui sont souvent techniquement moins élaborées ou avec des composants bas de gamme ;
- les montres à fort prix de vente qui sont le plus souvent constitués de mouvements plus élaborés et plus qualitatifs.

Dans les premières, on rencontre principalement des montres à quartz, des montres mécaniques simples, automatiques. Dans la seconde catégorie, on retrouve des montres de marques avec des mouvements mécaniques automatiques, des mouvements à complications de type chronographe mécanique ou à quartz. Dans la gamme de prix supérieure, les montres sont plus souvent réparées que dans les gammes de prix inférieur où seul le mouvement est changé voire la montre elle-même.

L'horloger réalise :

- l'identification de la montre ;
- le diagnostic, l'identification des causes du ou des dysfonctionnements ;
- le devis de réparation avec éventuellement la commande de pièces ;
- la réparation comportant le démontage, nettoyage de toutes les pièces, le remplacement de celles défectueuses ;
- l'assemblage et l'huilage selon les préconisations du fabricant ;
- le réglage et la mise au point des complications ;
- l'avivage de la boîte et du bracelet ;
- l'emboitage ;
- la restitution au client.

Son intervention est cadrée par les procédures et règles en vigueur propres à l'entreprise dans laquelle il travaille ou propres aux marques horlogères sur lesquelles il est habilité à intervenir.

Il est responsable des choix techniques et des réglages qu'il effectue. Il travaille avec soin et propreté.

L'horloger exerce son emploi :

- dans un atelier de réparation agréé par une ou plusieurs marques ;
- dans le service après-vente d'une marque horlogère ;
- dans une boutique d'Horlogerie Bijouterie ;
- à son compte, en tant qu'artisan ;
- dans un atelier de montage de montres neuves au sein d'une manufacture horlogère.

Il peut être "habilité" par une ou plusieurs marques d'horlogerie ce qui lui permet d'accéder à leurs documentations techniques et d'obtenir des pièces de rechange. Il doit périodiquement effectuer des stages ou participer à des réunions pour se tenir au courant des innovations dans les techniques de montage, de réparation, de contrôles.

Il travaille en général seul et de façon autonome. Ses tâches sont variées du fait de la diversité des appareils à réparer. L'emploi s'exerce principalement en position assise, devant un établi spécifique. Le milieu d'intervention est souvent éclairé artificiellement et la situation de travail nécessite une attention visuelle permanente. L'activité requiert très fréquemment l'utilisation d'une loupe et de petits outils spécifiques tels que : brucelles, tournevis ; ainsi que d'appareils de mesures et de contrôle. C'est un métier généralement sédentaire.

Suivant le contexte dans lequel il travaille, il peut être amené à être en contact direct avec la clientèle : informer un client sur un produit ou service horloger, réaliser et expliquer un devis de réparation.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
HORLO	REAC	TP-00410	06	04/06/2019	04/06/2019	7/28

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- la réparation des montres, SAV ;
- la fabrication de montres et de mouvements de montres ;
- le négoce de montres.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Horloger - Horloger d'atelier - Horloger réparateur - Horloger rhabilleur - Horloger complet

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant.

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Néant.

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Réparer des montres simples mécaniques et à quartz
Assembler des mouvements de montres mécaniques simples
Réaliser des opérations d'aiguillage et d'emboitage
Réparer des mouvements simples mécaniques, automatiques et à quartz
Informé un client sur un produit ou sur un devis

2. Réparer des montres à complications
Réparer des montres à complications de type chronographe
Informé un client sur un produit ou sur un devis

Compétences transversales de l'emploi

Diagnostiquer un problème et le résoudre
Contrôler la conformité d'un produit ou d'un service
Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 4 (Cadre national des certifications 2019)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

251r--Contrôle essais, maintenance en mécanique

Fiche(s) Rome de rattachement

B1604 Réparation - montage en systèmes horlogers

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
HORLO	REAC	TP-00410	06	04/06/2019	04/06/2019	8/28

FICHE ACTIVITE TYPE N° 1

Réparer des montres simples mécaniques et à quartz

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

La finalité de cette activité est de remettre en état des montres mécaniques manuelles, automatiques ou à quartz, présentant des dysfonctionnements en vue de les restituer au client. La montre réparée retrouvera les fonctions et caractéristiques d'origine.

A partir de montres en panne ou présentant un dysfonctionnement et des documents du fabricant :

- identifier la montre, la prendre en charge ;
- diagnostiquer, identifier les causes de dysfonctionnement ;
- réaliser le devis de réparation, éventuellement commander des pièces ;
- démonter partiellement ou totalement le mouvement, nettoyer les pièces ;
- remonter, assembler les pièces en remplaçant celles défectueuses ;
- huiler selon les préconisations du fabricant ;
- régler le mouvement ;
- aviver si nécessaire la boîte et le bracelet ;
- poser le cadran et les aiguilles, emboîter le mouvement et poser le bracelet ;
- procéder si besoin au contrôle d'étanchéité ;
- restituer la montre au client.

Les phases de diagnostic et de réglage impliquent l'utilisation d'appareils de mesure : chronocomparateur pour montres mécaniques et chronocomparateur pour montres à quartz. L'horloger manipule constamment des pièces de petites dimensions à l'aide de brucelles et utilise une loupe. A chaque étape il est responsable de son travail et de la qualité de celui-ci, ce qui nécessite du soin et une extrême propreté : pas de poussières, pas de marquage de pièces. Il organise son poste de travail et fait la maintenance de ses outils : lames de tournevis et brucelles. Il peut être amené à informer un client : explication d'un devis, explication des travaux réalisés avant restitution de la montre.

Il est, par son comportement, un acteur :

- du développement durable en participant à la réduction de la consommation d'énergie ;
- de la protection de l'environnement par le respect des règles de stockage, d'utilisation et d'éliminations des produits dangereux : bain de lavage des pièces ;
- de la sécurité des personnes et des biens par le respect des consignes de sécurité de l'établissement, en participant à l'amélioration de l'ergonomie des postes de travail.

Il est en relation avec le responsable du magasin, de l'atelier, et la clientèle.

Cette activité s'exerce seul dans un atelier de réparation de montres (service SAV, partie atelier d'une horlogerie bijouterie), à un poste de travail horloger.

Le port d'équipements (gants, doigts, vêtement de travail...) est de rigueur pour éviter les poussières, le marquage des pièces manipulées.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Assembler des mouvements de montres mécaniques simples

Réaliser des opérations d'aiguillage et d'emboîtement

Réparer des mouvements simples mécaniques, automatiques et à quartz

Informé un client sur un produit ou sur un devis

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
HORLO	REAC	TP-00410	06	04/06/2019	04/06/2019	9/28

Compétences transversales de l'activité type

Mettre en œuvre des modes opératoires

Diagnostiquer un problème et le résoudre

Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
HORLO	REAC	TP-00410	06	04/06/2019	04/06/2019	10/28

FICHE ACTIVITE TYPE N° 2

Réparer des montres à complications

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

La finalité de cette activité est de remettre en état des montres à complications de type chronographe présentant des dysfonctionnements en vue de les réparer et de les restituer au client. Les chronographes peuvent-être mécaniques ou à quartz. La montre réparée retrouvera les fonctions et caractéristiques d'origine.

A partir de montres chronographes en panne ou qui présentent un dysfonctionnement et des documents du fabriquant :

- identifier la montre, la prendre en charge ;
- diagnostiquer, identifier la, (les) cause(s) de dysfonctionnement ;
- réaliser le devis de réparation, éventuellement commander des pièces ;
- démonter partiellement ou totalement le mouvement, nettoyer les pièces ;
- remonter, assembler les pièces en remplaçant celles défectueuses ;
- huiler selon les préconisations du fabriquant ;
- régler le mouvement ;
- régler les complications ;
- aviver si nécessaire la boîte et le bracelet ;
- poser le cadran et les aiguilles, emboîter le mouvement et poser le bracelet ;
- procéder si besoin au contrôle d'étanchéité ;
- restituer la montre au client.

Les phases de diagnostic et de réglage impliquent l'utilisation d'appareils de mesure : chronocomparateur pour montres mécaniques et chronocomparateur pour montres à quartz. L'horloger manipule constamment des pièces de petites dimensions à l'aide de brucelles et utilise une loupe. Les montres de marque sur lesquelles il intervient peuvent être constituées de matériaux précieux, (entre autres : or, argent, platine, diamant, ...).

A chaque étape il est responsable de son travail et de la qualité de celui-ci.

Toutes les phases demandent de travailler avec soin et propreté. L'organisation du poste de travail et la maintenance des outils influent sur l'efficacité et la qualité du travail : rangement des pièces démontées, état des outils : lames de tournevis, brucelles. Il travaille seul à son poste de travail, il est responsable des tâches qu'il réalise et de la qualité qui en découle.

Il peut être agréé par une ou plusieurs marques horlogères. Il peut être amené à informer un client : explication d'un devis, explication des travaux réalisés avant restitution de la montre.

Il est par son comportement un acteur :

- du développement durable en participant à la réduction de la consommation d'énergie ;
- de la protection de l'environnement par le respect des règles de stockage, d'utilisation et d'éliminations des produits dangereux : bain de lavage des pièces ;
- de la sécurité des personnes et des biens par le respect des consignes de sécurité de l'établissement, en participant à l'amélioration de l'ergonomie des postes de travail.

Il est en relation avec le responsable du magasin, de l'atelier et la clientèle.

Cette activité s'exerce principalement seul, dans un atelier de réparation de montres (service SAV, partie atelier d'une horlogerie bijouterie), à un poste de travail horloger.

Le port d'équipements (gants, doigts, vêtement de travail...) est de rigueur pour éviter les poussières, le marquage des pièces manipulées.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
HORLO	REAC	TP-00410	06	04/06/2019	04/06/2019	11/28

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Réparer des montres à complications de type chronographe
Informé un client sur un produit ou sur un devis

Compétences transversales de l'activité type

Mettre en œuvre des modes opératoires
Diagnostiquer un problème et le résoudre
Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
HORLO	REAC	TP-00410	06	04/06/2019	04/06/2019	12/28

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Assembler des mouvements de montres mécaniques simples

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'instructions telles que : ordre de fabrication, mode opératoire, vue éclatée et des pièces à disposition, assembler des mouvements de montre, régler les mouvements et contrôler son travail.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce seul principalement dans une fabrique de montres ou de mouvements à un poste de travail d'horloger. Les outillages nécessaires au montage, au contrôle et au réglage sont à disposition. Suivant l'organisation du travail, il assemble soit la totalité du mouvement, on parle alors d'assemblage complet, soit une partie du mouvement, on parle alors d'assemblage séquentiel.

Critères de performance

Les pièces sont correctement assemblées :

- ensemble fonctionnel ;
- vis correctement serrées ;
- ébats correctement réglés.

La lubrification est conforme aux instructions.

Le réglage de la marche est conforme aux données techniques.

Le travail est propre et soigné : pas de poussières, pas de pièces marquées.

Les outils utilisés sont adaptés à l'opération.

Les procédures sont respectées.

Le temps imparti est respecté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Manipuler avec soin des pièces horlogères.

Suivre et respecter des consignes : modes opératoires, plans, schémas.

Serrer manuellement au couple adéquat.

Régler le couple sur un tournevis dynamométrique.

Identifier les différentes pièces composant un mécanisme.

Assembler différents organes : remontage et mise à l'heure, moteur, transmission, distributeur, régulateur.

Lubrifier un mouvement.

Régler des ébats de rouage.

Régler la marche d'un mouvement.

Réaliser des relevés de marche de la montre.

Porter les équipements adaptés.

Exploiter des documents techniques en vue du montage : vues éclatées, nomenclature, mode opératoire d'assemblage.

Choisir les outils adaptés tels que : tournevis, brucelles.

Organiser son poste de travail de manière ergonomique et efficace.

Rendre compte oralement de son travail à sa hiérarchie.

Connaissance de la cinématique des montres : mécaniques, simples, automatiques, quartz...

Connaissance du vocabulaire propre à l'horlogerie.

Connaissance des fluides et moyens de lubrification.

Connaissance des différentes organisations de travail : montage séquentiel ou montage complet.

Connaissance des outils et outillages utilisés en assemblage de mouvement : identification, fonction.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
HORLO	REAC	TP-00410	06	04/06/2019	04/06/2019	13/28

Connaissance des notions de force, de couple.

Connaissance des différentes étapes d'assemblage d'une montre.

Connaissance des instruments de contrôle de marche : identification, fonction.

Connaissance des consignes de production, exploiter des modes opératoires, plans, schémas.

Connaissance des appareils de mesures : chronocomparateur pour montres mécaniques et pour montres à quartz.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
HORLO	REAC	TP-00410	06	04/06/2019	04/06/2019	14/28

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Réaliser des opérations d'aiguillage et d'emboitage

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un mouvement de montre réglé et contrôlé, de l'habillage, du cadran, des aiguilles et de procédures :

- poser le cadran ;
- poser les aiguilles ;
- mettre à longueur la tige de remontoir ;
- emboîter le mouvement ;
- mettre en place les joints et fermer la boîte ;
- tester l'étanchéité ;
- poser le bracelet.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce seul dans une fabrique de montres, dans un atelier de SAV, chez un horloger de proximité à un poste de travail d'horloger. Elle nécessite l'utilisation d'outillage particulier (pose des aiguilles, ouverture et fermeture des boîtes, mise à longueur de la tige de remontoir) et l'utilisation des appareils de contrôle d'étanchéité de montres.

Critères de performance

Le cadran et les aiguilles sont correctement positionnés.

L'emboîtement est correct : fond bien monté.

Le travail est propre et soigné : pas de poussières pas de pièces marquées.

L'ensemble tige couronne est correctement ajusté.

Le bracelet est correctement posé.

Les outils utilisés sont adaptés à l'opération.

Les procédures et modes opératoires sont suivis.

Le test d'étanchéité est correctement réalisé.

Les défauts d'aspect sont identifiés et notés.

Le temps imparti est respecté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Manipuler avec soin et propreté des pièces horlogères : mouvement, boîte, joints, tige, couronne, poussoirs.

Aviver une boîte de montre, un bracelet.

Ajuster l'ensemble tige couronne : mise à longueur de la tige de remontoir et montage de la couronne.

Poser un cadran et des aiguilles.

Monter un bracelet et le mettre à longueur.

Utiliser des appareils de mesure : mesures dimensionnelles au pied à coulisse.

Poser un verre.

Emboiter un mouvement.

Contrôler l'étanchéité d'une montre à l'aide d'un appareil de contrôle.

A chaque étape, contrôler la propreté et l'aspect.

Respecter les procédures de montage, emboitage et contrôle d'étanchéité.

Rendre compte oralement de son travail à sa hiérarchie.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
HORLO	REAC	TP-00410	06	04/06/2019	04/06/2019	15/28

Connaissance des styles : cadrans, aiguilles.

Connaissance des normes d'étanchéité dans le domaine des montres.

Connaissance des procédés de contrôles d'étanchéité des montres et des différents types d'appareils : pression, dépression, immersion.

Connaissance des outils, outillages et procédures de montage des composants de l'habillage d'une montre.

Connaissance des procédés, équipements et consommables d'avivage.

Connaissance des matériaux des boîtes et bracelets.

Connaissance des procédés de pose et de mise à la longueur des bracelets.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
HORLO	REAC	TP-00410	06	04/06/2019	04/06/2019	16/28

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Réparer des mouvements simples mécaniques, automatiques et à quartz

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un mouvement de montre mécanique manuel, automatique ou à quartz présentant un dysfonctionnement et de documents techniques :

- prendre en charge la montre et identifier le mouvement ;
- diagnostiquer, identifier les causes de dysfonctionnement ;
- réaliser le devis de réparation, éventuellement commander des pièces ;
- démonter partiellement ou totalement le mouvement, nettoyer les pièces ;
- remonter, assembler les pièces en remplaçant celles défectueuses ;
- huiler selon les préconisations du fabricant ;
- régler le mouvement.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

L'horloger exerce cette compétence dans un atelier : horloger bijoutier, horloger de proximité, boutique, SAV (service après-vente).

Il travaille assis à un poste de travail d'horloger équipé d'appareils de mesure avec la documentation technique adaptée. Il intervient principalement sur des mouvements de montres mécaniques ou à quartz de type : montre simple, calendrier, automatique.

Il n'est pas en relation directe avec la clientèle même s'il travaille parfois dans un atelier vitré jouxtant la partie accueil clientèle / vente.

Il porte des équipements adaptés de type : blouse, doigtiers.

Critères de performance

Le mouvement est correctement identifié.

La méthodologie de diagnostic est pertinente.

Le diagnostic est correct.

Les pièces sont assemblées correctement.

Le réglage du mouvement est conforme aux critères.

L'ensemble est fonctionnel.

L'ensemble est correctement lubrifié.

Le travail est propre et soigné.

Les outils utilisés sont adaptés à l'opération.

Les procédures sont respectées.

Le temps imparti est respecté.

Les défauts d'aspect sont identifiés et notés.

Le poste de travail est propre, rangé et bien organisé.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Prendre en charge la montre et identifier le mouvement.

Démonter avec soin, méthode et dextérité un mouvement de montre.

Ranger les pièces démontées pour ne pas les mélanger.

Utiliser les outils spécifiques appropriés.

Nettoyer des pièces horlogères : utilisation des produits et appareils de nettoyage.

Reconnaître visuellement l'usure ou la déformation d'une pièce ou d'un organe.

Identifier les pièces à remplacer.

Commander des fournitures de rechange.

Diagnostiquer un dysfonctionnement sur un mouvement de montre mécanique et électronique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
HORLO	REAC	TP-00410	06	04/06/2019	04/06/2019	17/28

Contrôler et régler des jeux, ébats.
Corriger des défauts mineurs sur le spiral : plat et centrage.
Réaliser des contrôles électriques : tensions, résistances, intensité.
Changer une pile de montre : contrôler son état, vérifier sa référence par rapport au mouvement, choisir une pile adaptée, la remplacer.
Exploiter les documents des fabricants : fiches techniques, plan de huilage, vue éclatée, nomenclature, mode opératoire, ...
Remonter avec soin, méthode et dextérité un mouvement de montre, en respectant les consignes du fabricant : réglages, jeux, huilage.
Utiliser des outils et outillages spécifiques.
Utiliser des appareils de mesure : mesures dimensionnelles au pied à coulisse, au micromètre ; mesures de marche des mouvements : chronocomparateur pour montre mécanique, chronocomparateur pour montres électroniques.

Organiser son poste de travail.
Planifier son travail.

Rendre compte oralement de son travail à sa hiérarchie.
Echanger oralement ou par écrit avec un fournisseur.

Connaissance des mouvements de montres mécaniques simples, calendrier, automatiques : fonctions, fonctionnement, cinématique.
Connaissance des règles de démontage, remontage, lubrification des montres.
Connaissance des mouvements de montres à quartz à affichage analogique, calendrier : fonctions, fonctionnement, cinématique.
Connaissance des produits et appareils de nettoyage.
Connaissance des règles d'hygiène, sécurité et environnement en vigueur dans un atelier d'horlogerie.
Connaissance des caractéristiques des lubrifiants : huiles et graisses.
Connaissance des documents techniques des fabricants tels que plan de huilage, valeurs de réglage, vue éclatée, fiches techniques.
Connaissances des mesures et des unités de mesures : mesures dimensionnelles, mesures électriques de type tension, intensité, fréquence, résistance.
Connaissances des appareils de mesure et des modalités d'utilisation.
Connaissance des phénomènes périodiques : isochronisme, fréquence, alternances.
Connaissance des outils, outillages spécifiques et leurs modalités d'utilisation tels que : potence à chasser les aiguilles, potence pour ouvrir et fermer les boîtes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
HORLO	REAC	TP-00410	06	04/06/2019	04/06/2019	18/28

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Informier un client sur un produit ou sur un devis

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'une demande client et d'éléments éventuellement apportés par le vendeur, fournir des informations complémentaires : caractéristiques techniques, fonctionnement particulier d'un appareil, réalisation et explication d'un devis de réparation.

Ces informations, souvent techniques, sont restituées de manière claire et accessible pour le client.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

L'horloger exerce cette compétence en partie à son poste de travail horloger pour la réalisation du devis, et au comptoir d'un magasin tel que : horloger bijoutier, horloger de proximité, boutique, SAV, pour la restitution au client.

Il travaille en relation directe avec la clientèle souvent en appui au vendeur, ainsi qu'avec des fournisseurs. Ses horaires correspondent à ceux du point de vente.

Critères de performance

La demande du client est prise en compte : bonne analyse de la demande et identification des points essentiels.

Les informations données au client sont correctes : caractéristiques techniques, fonctionnement, détail et calcul du devis.

La réponse faite reprend les divers points de la demande.

Le vocabulaire utilisé est adapté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réaliser un devis à partir d'une fiche de diagnostic : calcul du HT, de la TVA, du TTC, estimer le délai.

Utiliser l'outil informatique : recherche sur Internet d'un fournisseur, saisie des paramètres d'un devis dans un logiciel adapté.

Accueillir le client.

Identifier la montre, la prendre en charge.

Expliquer un devis en utilisant un vocabulaire adapté.

Restituer la montre au client.

Donner des conseils d'utilisation et d'entretien.

Organiser et stocker des pièces et des produits.

Classer et tenir à jour de la documentation technique.

Accueillir un client et adopter une posture d'écoute.

Echanger oralement ou par écrit avec un collègue, un fournisseur sur un sujet horloger.

Connaissance du vocabulaire propre au secteur de l'horlogerie.

Connaissance des caractéristiques des montres : étanchéité, fonctions, entretien, utilisation.

Connaissance en accueil clientèle : tenue, posture.

Connaissance en calculs de TVA : HT, TVA, TTC.

Connaissance de la composition d'un devis : temps prévisionnel, pièces, délai.

Connaissance des piles utilisées dans les montres à quartz : types, correspondance et équivalence, tests, précaution pour le remplacement.

Connaissance des bracelets de montres : différents types et caractéristiques, modalités de remplacement et de mise à la longueur.

Connaissance et caractéristiques des matériaux tels que : or, argent, inox, titane, céramique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
HORLO	REAC	TP-00410	06	04/06/2019	04/06/2019	19/28

Connaissance et identification des risques encourus dans un magasin : vol, sécurité des personnes et des biens, dégradation.
Connaissance des procédures de sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
HORLO	REAC	TP-00410	06	04/06/2019	04/06/2019	20/28

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Réparer des montres à complications de type chronographe

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un chronographe présentant un dysfonctionnement et de documents techniques :

- identifier la montre, la prendre en charge et identifier le mouvement ;
- diagnostiquer, identifier les causes de dysfonctionnement ;
- réaliser le devis de réparation, éventuellement commander des pièces ;
- démonter partiellement ou totalement le mouvement, nettoyer les pièces ;
- remonter, assembler les pièces en remplaçant celles défectueuses ;
- huiler selon les préconisations du fabricant ;
- régler le mouvement ;
- aviver si nécessaire la boîte et le bracelet ;
- poser le cadran et les aiguilles, emboîter le mouvement et poser le bracelet ;
- procéder si besoin au contrôle d'étanchéité.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

L'horloger exerce cette compétence dans un atelier de type : SAV, horloger de proximité.

Il travaille à la journée, assis à un poste de travail d'horloger équipé d'appareils de mesure avec la documentation technique adaptée.

Il intervient sur des chronographes mécaniques automatiques ou à quartz.

Il n'est pas en relation directe avec la clientèle même s'il travaille parfois dans un atelier vitré jouxtant la partie accueil clientèle / vente.

Il porte des équipements adaptés de type : blouse, doigtiers.

Critères de performance

La montre est correctement identifiée et prise en charge.

Le mouvement est correctement identifié.

La méthodologie de diagnostic est pertinente.

Le diagnostic est correct.

Les procédures propres à la marque sont appliquées et respectées.

Les pièces sont assemblées correctement.

La montre est fonctionnelle.

Le réglage du mouvement est conforme aux critères.

Les fonctions du chronographe sont correctement ajustées.

L'ensemble est correctement lubrifié.

Les outils utilisés sont adaptés à l'opération.

Le travail est propre et soigné : pas de poussières pas de pièces marquées.

L'aiguillage emboitage est correct : aiguilles et cadran bien posés et positionnés, mouvement bien emboîté.

L'aspect extérieur est propre, le bracelet et la boîte sont nettoyés, avivés.

Le temps imparti est respecté.

Les défauts d'aspect sont identifiés et notés.

Le poste de travail est propre, rangé et bien organisé.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier la montre, la prendre en charge.

Identifier le mouvement.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
HORLO	REAC	TP-00410	06	04/06/2019	04/06/2019	21/28

Démonter avec soin, méthode et dextérité un chronographe.
 Utiliser les outils spécifiques appropriés.
 Nettoyer des pièces horlogères : utilisation des produits et appareils de nettoyage.
 Reconnaître visuellement l'usure ou la déformation d'une pièce ou d'un organe.
 Identifier les pièces à remplacer.
 Commander des fournitures de rechange.
 Diagnostiquer un dysfonctionnement sur un chronographe.
 Contrôler et régler des jeux, ébats.
 Corriger des défauts mineurs sur le spiral : plat et centrage
 Réaliser des contrôles électriques : tensions, résistances, intensité.
 Remplacer des pièces ou des mouvements de montres.
 Exploiter les documents des fabricants tels que : fiches techniques, plan de huilage, vue éclatée, nomenclature, mode opératoire.
 Remonter avec soin, méthode et dextérité un chronographe en respectant les consignes du fabricant : réglages, jeux, huilage.
 Utiliser des outils et outillages spécifiques.
 Utiliser des appareils de mesure dimensionnelle tels que : pied à coulisse, micromètre.
 Utiliser des appareils de mesure de marche des mouvements : chronocomparateur pour montre mécanique, chronocomparateur pour montres électroniques.

Organiser son poste de travail.
 Planifier son travail.

Rendre compte oralement de son travail à sa hiérarchie.
 Echanger oralement ou par écrit avec un fournisseur.

Connaissance des montres à complications de type chronographes.
 Connaissance des règles de démontage, remontage, lubrification des chronographes.
 Connaissance des produits et appareils de nettoyage.
 Connaissance des règles d'hygiène, sécurité et environnement en vigueur dans un atelier d'horlogerie.
 Connaissance des caractéristiques des lubrifiants : huiles et graisses.
 Connaissance des documents techniques des fabricants tels que : plan de huilage, valeurs de réglage, vue éclatée, fiches techniques.
 Connaissances des mesures et des unités de mesures : mesures dimensionnelles, mesures électriques : tension, intensité, fréquence, résistance.
 Connaissances des appareils de mesure et des modalités d'utilisation.
 Connaissance des phénomènes périodiques tels que : isochronisme, fréquence, alternances.
 Connaissance des outils, outillages spécifiques et leurs modalités d'utilisation tels que : potence à chasser les aiguilles, potence pour ouvrir et fermer les boîtes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
HORLO	REAC	TP-00410	06	04/06/2019	04/06/2019	22/28

FICHE DES COMPETENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Diagnostiquer un problème et le résoudre

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'une montre présentant un dysfonctionnement, analyser les défauts, élaborer des hypothèses et les vérifier en mettant en œuvre des mesures, des tests, avec méthode pour trouver la cause du défaut et prendre les actions correctives nécessaires.

Critères de performance

L'analyse du défaut est pertinente.
Les hypothèses formulées sont plausibles.
Les mesures réalisées sont pertinentes.
La cause est identifiée.
Les actions correctives mises en œuvre sont adaptées.

Contrôler la conformité d'un produit ou d'un service

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Réaliser toutes les mesures, toutes les vérifications préconisées par le fabricant, comparer le résultat des mesures aux valeurs limites et en cas de non-conformité, signaler l'élément défectueux.

Critères de performance

Toutes les mesures ou vérifications demandées par le fabricant sont réalisées.
Les mesures non conformes sont identifiées.
La pièce défectueuse est repérée.

Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Manipuler des pièces horlogères avec les outils adaptés, de manière rapide et précise sans les marquer ou les abîmer.

Critères de performance

Les pièces manipulées ne sont ni marquées ni abîmées.
Les pièces sont positionnées aux endroits adéquats avec un minimum de manœuvres.
Les pièces sont manipulées rapidement.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
HORLO	REAC	TP-00410	06	04/06/2019	04/06/2019	23/28

Glossaire technique

Avivage

Polissage d'une montre pour lui redonner de l'éclat.

Chronocomparateur

Appareil de contrôle instantané permettant de mesurer la précision d'une montre (en secondes par 24 heures).

Il existe des appareils pour montres mécaniques ou pour montres à quartz.

Chronographe

Montre de précision, munie d'un compteur qui permet de mesurer et d'afficher à la demande des intervalles de temps.

Complication

Mécanisme supplémentaire associé à un mouvement de montre mécanique. Par exemple : chronographe, quantième.

Doigtier

Fourreau en caoutchouc ou en matière plastique, en forme de doigt de gant, permettant de protéger les pièces horlogères manipulées.

Potence

Dispositif composé d'un bâti permettant de guider un outil et d'exercer (en l'augmentant) une force de haut en bas ou un mouvement de rotation.

Exemple : montage "en force" des fonds de boîtes (clipsés), montage des glaces, montage des coussinets de pivotement (pierres), ouverture et fermeture des boîtes fond vissé, ...

Quantième

Date affichée par les appareils horaires munis d'un calendrier.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
HORLO	REAC	TP-00410	06	04/06/2019	04/06/2019	24/28

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
HORLO	REAC	TP-00410	06	04/06/2019	04/06/2019	25/28

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
HORLO	REAC	TP-00410	06	04/06/2019	04/06/2019	26/28

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."





REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Horloger

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
HORLO	RE	TP-00410	06	24/05/2019	04/06/2019	1/32

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Horloger

Sigle du titre professionnel : HORLO

Niveau : 4 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 251r - Contrôle essais, maintenance en mécanique

Code(s) ROME : B1604

Formacode : 23670

Date de l'arrêté : 06/05/2019

Date de parution au JO de l'arrêté : 24/05/2019

Date d'effet de l'arrêté : 07/10/2019

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
HORLO	RE	TP-00410	06	24/05/2019	04/06/2019	3/32

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
HORLO	RE	TP-00410	06	24/05/2019	04/06/2019	4/32

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel HORLO

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	<p>Assembler des mouvements de montres mécaniques simples</p> <p>Réaliser des opérations d'aiguillage et d'emboitage</p> <p>Réparer des mouvements simples mécaniques, automatiques et à quartz</p> <p>Informé un client sur un produit ou sur un devis</p> <p>Réparer des montres à complications de type chronographe</p>	05 h 35 min	<p>La mise en situation professionnelle est composée de 4 parties indépendantes.</p> <p>Pour des raisons d'organisation et de mobilisation du jury, les phases passées en présence du surveillant peuvent-être regroupées les unes à la suite des autres en début de session.</p> <p>Première partie : "rédaction d'un devis" (durée 30 min) :</p> <p>Phase 1 (durée 20 minutes) en présence d'un surveillant d'épreuve : Le candidat réalise un devis à partir d'un cahier des charges.</p> <p>Phase 2 (durée 10 minutes) : En présence du jury dont 1 membre joue le rôle du client, le candidat présente le travail réalisé en phase 1 et il échange avec le jury qui l'évalue.</p> <p>Deuxième partie : "diagnostic" (durée 30 min) :</p> <p>Phase 1 (durée 15 minutes) en présence du jury : Le candidat formalise des hypothèses à partir d'indications relatives à une montre mécanique présentant un dysfonctionnement : relevés de marche, graphique, déclaratif du client.</p> <p>Phase 2 (durée 15 minutes) en présence du jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le candidat réalise le diagnostic d'un mouvement à quartz en dysfonctionnement ; • le candidat présente au jury le travail réalisé en phase 1. <p>Le jury évalue le travail réalisé par le candidat.</p> <p>Troisième partie : "remontage partiel d'un mouvement" (durée 3 h 30 min) :</p> <p>Phase 1 (durée 3 heures) en présence d'un surveillant d'épreuve : A partir d'un mouvement de montre à complications partiellement démonté, propre et de documents techniques, le candidat réalise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le remontage du mouvement ; • la lubrification ; • le réglage fin de la marche ; • le réglage des fonctions.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
HORLO	RE	TP-00410	06	24/05/2019	04/06/2019	5/32

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			<p>Phase 2 (durée 30 minutes) en présence du jury : Le jury contrôle le travail réalisé en phase 1, il échange avec le candidat et l'évalue, notamment sur la réalisation du travail dans sa globalité.</p> <p>Quatrième partie : "emboîtement d'un mouvement" (durée 1 h 05 min): Phase 1 (durée 1 heure) en présence d'un surveillant d'épreuve : A partir d'un mouvement de montre à quantième (à quartz ou mécanique) propre, des aiguilles, du cadran et du bracelet, le candidat réalise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la pose du cadran ; • la pose des aiguilles ; • l'emboîtement du mouvement ; • la mise à longueur et la pose de l'ensemble tige / couronne ; • la pose du bracelet. <p>Le mouvement comporte 3 aiguilles au minimum. Phase 2 (durée 5 minutes) en présence du jury : Le jury contrôle le travail réalisé en phase 1, il échange avec le candidat et l'évalue, notamment sur la réalisation du travail dans sa globalité.</p>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet.
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	05 h 55 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
HORLO	RE	TP-00410	06	24/05/2019	04/06/2019	6/32

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réparer des montres simples mécaniques et à quartz					
Assembler des mouvements de montres mécaniques simples	<p>Les pièces sont correctement assemblées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ensemble fonctionnel ; • vis correctement serrées ; • ébats correctement réglés. <p>La lubrification est conforme aux instructions. Le réglage de la marche est conforme aux données techniques. Le travail est propre et soigné : pas de poussières pas de pièces marquées. Les outils utilisés sont adaptés à l'opération. Les procédures sont respectées. Le temps imparti est respecté.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser des opérations d'aiguillage et d'emboitage	<p>Le cadran et les aiguilles sont correctement positionnés. L'emboitage est correct : fond bien monté. Le travail est propre et soigné : pas de poussières pas de pièces marquées. L'ensemble tige couronne est correctement ajusté. Le bracelet est correctement posé. Les outils utilisés sont adaptés à l'opération. Les procédures et modes opératoires sont suivis. Le test d'étanchéité est correctement réalisé. Les défauts d'aspect sont identifiés et notés. Le temps imparti est respecté.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
HORLO	RE	TP-00410	06	24/05/2019	04/06/2019	7/32

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réparer des mouvements simples mécaniques, automatiques et à quartz	<p>Le mouvement est correctement identifié.</p> <p>La méthodologie de diagnostic est pertinente.</p> <p>Le diagnostic est correct.</p> <p>Les pièces sont assemblées correctement.</p> <p>Le réglage du mouvement est conforme aux critères.</p> <p>L'ensemble est fonctionnel.</p> <p>L'ensemble est correctement lubrifié.</p> <p>Le travail est propre et soigné.</p> <p>Les outils utilisés sont adaptés à l'opération.</p> <p>Les procédures sont respectées.</p> <p>Le temps imparti est respecté.</p> <p>Les défauts d'aspect sont identifiés et notés.</p> <p>Le poste de travail est propre, rangé et bien organisé.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Informé un client sur un produit ou sur un devis	<p>La demande du client est prise en compte : bonne analyse de la demande et identification des points essentiels.</p> <p>Les informations données au client sont correctes : caractéristiques techniques, fonctionnement, détail et calcul du devis.</p> <p>La réponse faite reprend les divers points de la demande.</p> <p>Le vocabulaire utilisé est adapté.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
HORLO	RE	TP-00410	06	24/05/2019	04/06/2019	8/32

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réparer des montres à complications					
Réparer des montres à complications de type chronographe	<p>La montre est correctement identifiée et prise en charge.</p> <p>Le mouvement est correctement identifié.</p> <p>La méthodologie de diagnostic est pertinente.</p> <p>Le diagnostic est correct.</p> <p>Les procédures propres à la marque sont appliquées et respectées.</p> <p>Les pièces sont assemblées correctement.</p> <p>La montre est fonctionnelle.</p> <p>Le réglage du mouvement est conforme aux critères.</p> <p>Les fonctions du chronographe sont correctement ajustées.</p> <p>L'ensemble est correctement lubrifié.</p> <p>Les outils utilisés sont adaptés à l'opération.</p> <p>Le travail est propre et soigné : pas de poussières pas de pièces marquées.</p> <p>L'aiguillage emboitage est correct : aiguilles et cadran bien posés et positionnés, mouvement bien emboîté.</p> <p>L'aspect extérieur est propre, le bracelet et la boîte sont nettoyés, avivés.</p> <p>Le temps imparti est respecté.</p> <p>Les défauts d'aspect sont identifiés et notés.</p> <p>Le poste de travail est propre, rangé et bien organisé.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Informier un client sur un produit ou sur un devis	<p>La demande du client est prise en compte : bonne analyse de la demande et identification des points essentiels.</p> <p>Les informations données au client sont correctes : caractéristiques techniques, fonctionnement, détail et calcul du devis.</p> <p>La réponse faite reprend les divers points de la demande.</p> <p>Le vocabulaire utilisé est adapté.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant : Sans objet.					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
HORLO	RE	TP-00410	06	24/05/2019	04/06/2019	9/32

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Diagnostiquer un problème et le résoudre	Réparer des montres à complications de type chronographe Réparer des mouvements simples mécaniques, automatiques et à quartz
Contrôler la conformité d'un produit ou d'un service	Assembler des mouvements de montres mécaniques simples Réaliser des opérations d'aiguillage et d'emboitage Réparer des montres à complications de type chronographe Réparer des mouvements simples mécaniques, automatiques et à quartz
Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements	Assembler des mouvements de montres mécaniques simples Réaliser des opérations d'aiguillage et d'emboitage Réparer des montres à complications de type chronographe Réparer des mouvements simples mécaniques, automatiques et à quartz

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre HORLO

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 35 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent :

- Première partie "rédaction d'un devis" : pendant la phase 2 (10 min) ;
- Deuxième partie "diagnostic" : pendant les phases 1 (15 min) et 2 (15 min) ;
- Troisième partie "remontage partiel d'un mouvement" : pendant la phase 2 (30 min) ;
- Quatrième partie "emboitage d'un mouvement" : pendant la phase 2 (5 min) ;
- Entretien final (durée 20 min).

Deux membres du jury peuvent évaluer 2 candidats simultanément.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
HORLO	RE	TP-00410	06	24/05/2019	04/06/2019	10/32

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un surveillant d'épreuve assure la surveillance des candidats :

- Première partie "rédaction d'un devis" : pendant la phase 1 (20 min) ;
- Troisième partie "remontage partiel d'un mouvement" : pendant la phase 1 (3 h) ;
- Quatrième partie "emboitage d'un mouvement" : pendant la phase 1 (1 h).

Un membre du jury peut jouer ce rôle, dans ce cas il se limite à la surveillance.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
HORLO	RE	TP-00410	06	24/05/2019	04/06/2019	11/32



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Horloger

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
HORLO	RE	TP-00410	06	24/05/2019	04/06/2019	13/32

CCP

Réparer des montres simples mécaniques et à quartz

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réparer des mouvements simples mécaniques, automatiques et à quartz Assembler des mouvements de montres mécaniques simples Réaliser des opérations d'aiguillage et d'emboitage Informé un client sur un produit ou sur un devis	05 h 15 min	<p>La mise en situation professionnelle est composée de trois parties indépendantes.</p> <p>Pour des raisons d'organisation et de mobilisation du jury, les phases passées en présence d'un surveillant peuvent être regroupées les unes à la suite des autres en début de session.</p> <p>Première partie "rédaction d'un devis" (durée 40 min) :</p> <p>Phase 1 (durée 30 minutes) en présence du jury : Le candidat réalise un devis à partir d'une montre à quartz présentant un dysfonctionnement et de la documentation technique.</p> <p>Phase 2 (durée 10 minutes) : En présence du jury dont 1 membre joue le rôle de client, le candidat présente le travail réalisé en phase 1 et il échange avec le jury qui l'évalue.</p> <p>Deuxième partie "réparation d'un mouvement mécanique automatique " (durée 3 h 30 min) :</p> <p>Phase 1 (durée 3 heures) en présence d'un surveillant d'épreuve :</p> <p>A partir d'un mouvement de montre mécanique automatique présentant un dysfonctionnement et des documents techniques, le candidat réalise :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● le diagnostic du défaut ; ● le démontage partiel ou total du mouvement ; ● le nettoyage des pièces ; ● si nécessaire le remplacement des pièces défectueuses ; ● le remontage de l'ensemble en l'huilant ; ● le réglage fin de la marche.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
HORLO	RE	TP-00410	06	24/05/2019	04/06/2019	15/32

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			<p>Phase 2 (durée 30 minutes) en présence du jury : Le jury contrôle le travail réalisé en phase 1, il échange avec le candidat et l'évalue, notamment sur la réalisation du travail dans sa globalité.</p> <p>Troisième partie "emboîtement d'un mouvement" (durée 1 h 05 min) : Phase 1 (durée 1 heure) en présence d'un surveillant d'épreuve : A partir d'un mouvement de montre à quantième (à quartz ou mécanique) propre, des aiguilles, du cadran et du bracelet, le candidat réalise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la pose du cadran ; • la pose des aiguilles ; • l'emboîtement du mouvement ; • la mise à longueur et la pose de l'ensemble tige / couronne ; • la pose du bracelet. <p>Le mouvement comporte 3 aiguilles au minimum. Phase 2 (durée 5 minutes) en présence du jury : Le jury contrôle le travail réalisé en phase 1, il échange avec le candidat et l'évalue, notamment sur la réalisation du travail dans sa globalité.</p>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	05 h 15 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
HORLO	RE	TP-00410	06	24/05/2019	04/06/2019	16/32

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réparer des montres simples mécaniques et à quartz

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 15 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent :

- Première partie "rédaction d'un devis" : pendant les phases 1 (30 min) et 2 (10 min) ;
- Deuxième partie "réparation d'un mouvement mécanique automatique" : pendant la phase 2 (30 min) ;
- Troisième partie "emboitage d'un mouvement " : pendant la phase 2 (5 min).

Deux membres du jury peuvent évaluer 2 candidats simultanément.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant d'épreuve assure la surveillance des candidats :

- Deuxième partie "réparation d'un mouvement mécanique automatique" : pendant la phase 1 (3 h) ;
- Troisième partie "emboitage d'un mouvement " : pendant la phase 1 (1 h).

Un membre du jury peut jouer ce rôle, dans ce cas il se limite à la surveillance.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
HORLO	RE	TP-00410	06	24/05/2019	04/06/2019	17/32

CCP

Réparer des montres à complications

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	<p>Informier un client sur un produit ou service horloger</p> <p>Réparer des montres à complication de type chronographe</p>	04 h 30 min	<p>La mise en situation professionnelle est composée de trois parties indépendantes.</p> <p>Pour des raisons d'organisation et de mobilisation du jury, les phases passées en présence d'un surveillant peuvent être regroupées les unes à la suite des autres en début de session.</p> <p>Première partie "rédaction d'un devis" (durée 30 min) :</p> <p>Phase 1 (durée 20 minutes) en présence d'un surveillant d'épreuve :</p> <p>Le candidat réalise un devis à partir d'un cahier des charges.</p> <p>Phase 2 (durée 10 minutes) :</p> <p>En présence du jury dont 1 des membres joue le rôle de client, le candidat présente le travail réalisé en phase 1 et il échange avec le jury qui l'évalue.</p> <p>Deuxième partie : "diagnostic" (durée 30 min) :</p> <p>Phase 1 (durée 15 minutes) en présence du surveillant d'épreuve :</p> <p>Le candidat formalise des hypothèses à partir d'indications relatives à une montre chronographe automatique présentant un dysfonctionnement : relevés de marche, graphique, déclaratif du client.</p> <p>Phase 2 (durée 15 minutes) en présence du jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le candidat présente au jury le travail réalisé en phase 1. <p>Le jury évalue le travail réalisé par le candidat.</p> <p>Troisième partie : "remontage partiel d'un mouvement" (durée 3 h 30 min) :</p> <p>Phase 1 (durée 3 heures) en présence d'un surveillant</p>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
HORLO	RE	TP-00410	06	24/05/2019	04/06/2019	19/32

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			d'épreuve : A partir d'un mouvement de montre à complication partiellement démonté, propre et de documents techniques, le candidat réalise : <ul style="list-style-type: none"> • le remontage du mouvement ; • la lubrification ; • le réglage fin de la marche ; • le réglage des fonctions. Phase 2 (durée 30 minutes) en présence du jury : Le jury contrôle le travail réalisé en phase 1, il échange avec le candidat et l'évalue.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	04 h 30 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
HORLO	RE	TP-00410	06	24/05/2019	04/06/2019	20/32

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réparer des montres à complications

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 55 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent :

- Première partie "rédaction d'un devis" : pendant la phase 2 (10 min) ;
- Deuxième partie " diagnostic " : pendant la phase 2 (15 min) ;
- Troisième partie : "remontage partiel d'un mouvement" : pendant la phase 2 (30 min).

Deux membres du jury peuvent évaluer 2 candidats simultanément.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant d'épreuve assure la surveillance des candidats :

- Première partie "rédaction d'un devis" : pendant la phase 1 (durée 20 min) ;
- Deuxième partie " diagnostic " : pendant la phase 1 (durée 15 min).
- Troisième partie : "remontage partiel d'un mouvement" : pendant la phase 1 (durée 3 h).

Un membre du jury peut jouer ce rôle, dans ce cas il se limite à la surveillance.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
HORLO	RE	TP-00410	06	24/05/2019	04/06/2019	21/32

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Horloger

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	<p>L'examen se déroule dans un atelier d'horlogerie.</p> <p>Un endroit de l'atelier ou une salle à part est équipé pour le nettoyage des pièces.</p> <p>Une salle est prévue pour réaliser la présentation du devis.</p>	<p>Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Les locaux doivent permettre d'organiser plusieurs postes de travail au regard du nombre de candidats et permettre la libre circulation des candidats et des jurys.</p> <p>Les postes de travail doivent être suffisamment éclairés.</p>
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
HORLO	RE	TP-00410	06	24/05/2019	04/06/2019	23/32

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Un établi d'horloger avec siège et éclairage.	1	Sans objet
	1	Potence à chasser les pierres.	8	Ce matériel est utilisé si besoin lors de la mise en situation professionnelle.
	1	Mouvement de montre mécanique à complication, propre et en état de marche.	1	Sans objet
Machines	1	Chronocomparateurs pour montres mécaniques.	2	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
	1	Chronocomparateurs pour montres à quartz.	8	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
	1	Machine à nettoyer les montres.	20	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
Outils / Outillages	1	Potence ou outil pour la pose des aiguilles.	2	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
	1	Potence : pose des verres de montres, fermeture des boîtes.	20	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
HORLO	RE	TP-00410	06	24/05/2019	04/06/2019	24/32

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
				professionnelle.
	1	Lot d'outillage individuel d'horloger.	1	Le candidat peut également utiliser de l'outillage à main personnel, à l'exception d'un huileur automatique.
Équipements	1	Microscope binoculaire.	20	Ce matériel est utilisé successivement par chaque candidat lors de la mise en situation professionnelle.
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Vêtement de travail : blouse d'atelier.	1	Sans objet
	1	Lot d'équipements individuels : doigtiers.	1	Le port de cet équipement est impératif pour ne pas marquer les pièces manipulées et éviter les poussières.
Matières d'œuvre	1	Mouvement à quartz à quantième comportant au minimum 3 aiguilles	1	Le mouvement est propre, en état de marche avec sa pile.
	1	Kit emboitage pour montre à quartz.	1	Le kit comprend le cadran, les aiguilles, la boîte et le bracelet. Ce kit est compatible avec le mouvement à quartz.
	1	Lot de pièces de rechange qui correspondent aux différents mouvements de montre utilisés dans la mise en situation.	20	Sans objet
Documentations	1	Jeu de notices techniques et fiches de réglages des mouvements utilisés dans la mise en situation professionnelle.	1	Les notices peuvent-être sous format papier ou numérique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
HORLO	RE	TP-00410	06	24/05/2019	04/06/2019	25/32

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Horloger est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Horloger(ère) Arrêté du 31/01/2014		Horloger Arrêté du 06/05/2019	
CCP	Assembler et régler des montres	CCP	Réparer des montres simples mécaniques et à quartz
CCP	Réparer des montres	CCP	Réparer des montres à complications

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
HORLO	RE	TP-00410	06	24/05/2019	04/06/2019	27/32

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
HORLO	RE	TP-00410	06	24/05/2019	04/06/2019	29/32

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

